

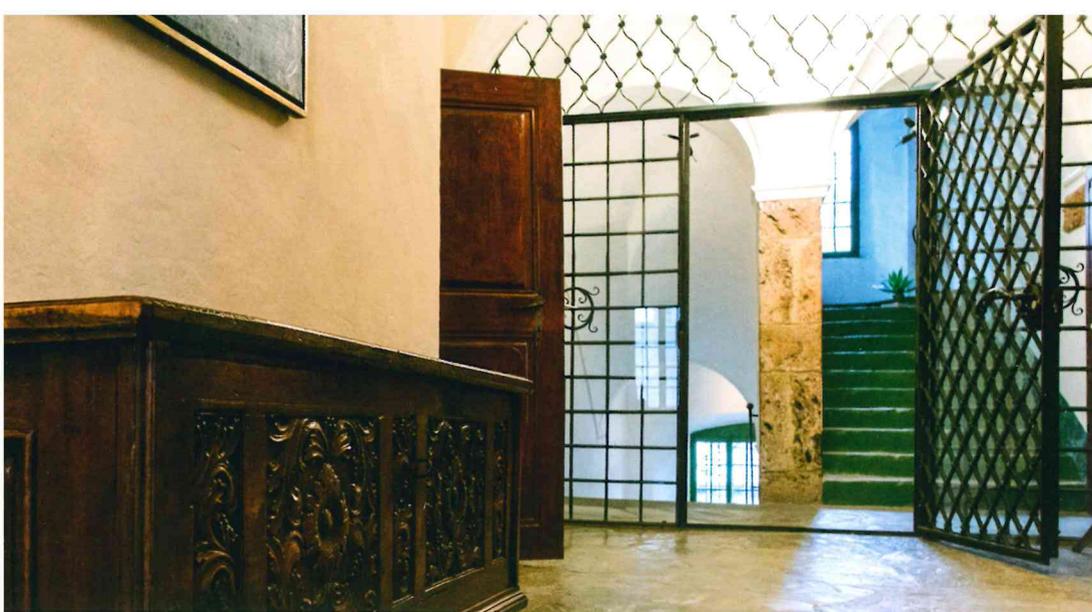


MAISON DE LA DIÈTE

PATRIMOINE DE LA BOURGEOISIE
DE SION



BOURGEOISIE DE SION



La Maison de la Diète

La construction de ce bâtiment fut entreprise à l'initiative de l'évêque Adrien V de Riedmatten en 1699. Deux ans plus tard, à la mort du prélat, son frère, le bailli Pierre, acheva la réalisation de cette demeure familiale. Les deux fils de ce dernier la cédèrent à leur dizain, celui de Conches, qui en fit le pied à terre séduinois de ses députés lorsqu'ils venaient siéger à la Diète.



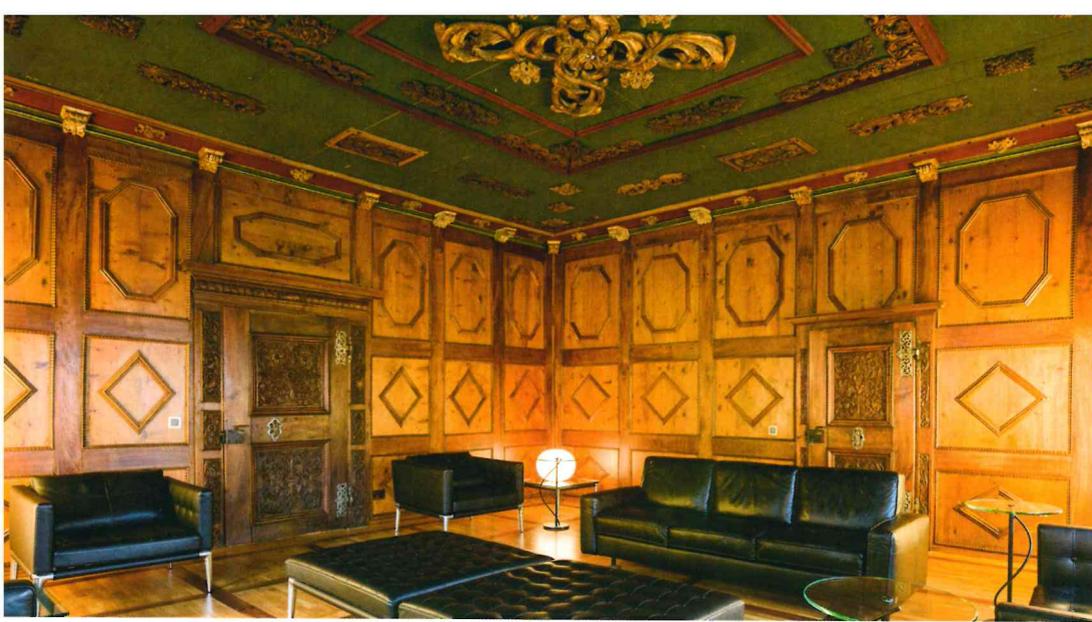
Dès la fin de l'année 1743, pourtant, le bâtiment revint en mains privées, celles de Marie de Montheys, petite-fille de Petermann, épouse de l'ancien châtelain et sénateur de Sion, Joseph Barthelémy de Kalbermatten.

Par miracle, la Maison de la Diète, ainsi que le nom lui en est resté, ne fut pas touchée par le grand incendie de Sion en 1788. Au fil des successions le bâtiment fut partagé et son entretien négligé.

Au XX^e siècle il fut question d'en faire un musée et d'y installer bibliothèque et médailler cantonal. Le projet n'aboutit pas et le bâtiment était bien dégradé lorsqu'un antiquaire racheta deux étages pour les transformer en galerie d'art.



En 1978 et 1982, la Bourgeoisie de Sion acquit successivement les caves, le rez-de-chaussée et le premier étage qu'elle fit restaurer. Par son testament en 1998, feu l'ambassadeur Marcel Luy donna à la Bourgeoisie la jouissance de son appartement situé au troisième étage. Cette dernière le mit bientôt à disposition de Son Eminence le cardinal Henri Schwery, ancien évêque de Sion et bourgeois d'honneur, qui y résida jusqu'en 2011.



Dès lors, la Bourgeoisie a entrepris de rénover et d'adapter cette belle demeure privée afin d'en faire le lieu de ses réunions et réception privilégiées. Outre le salon en boiseries et la bibliothèque elle dispose d'une salle à manger assortie d'une cuisine professionnelle. Un hall voûté dessert également deux pièces en enfilade qui assurent le dégagement nécessaire.



La Maison de la Diète étant construite dans une forte pente, le troisième étage dispose d'une entrée secondaire à travers un petit jardin clos de murs. La nouvelle affectation des lieux a permis de supprimer les remises de façon à libérer une agréable terrasse, et à créer une aire nivelée et dallée permettant aux invités d'apprécier confortablement une vue unique sur les toits de la ville et la vallée du Rhône.



La Maison de la Diète s'élève sur trois étages divisés en croix par un escalier largement dimensionné et surmonté d'une tourelle. La régularité de l'architecture et la sobriété du décor vont de pair. A l'ouest, la porte d'entrée en plein cintre est encadrée de tuf et surmontée d'un fronton brisé à l'instar de l'hôtel de ville qui en «lança la mode» à Sion, à la fin du XVII^e siècle. La menuiserie de la porte, aux armes de Kalbermatten, est attribuée à un sculpteur de la vallée de Conches, Moritz Bodmer.

Patrick ELSIG, *La Maison de l'évêque Adrien V de Riedmatten, dite «Maison de la Diète»*, Sion 1993 (Sedunum Nostrum, bulletin n° 53).

* La Diète est, sous l'Ancien Régime, l'assemblée politique où se discutent les affaires de l'Etat. Elle assiste donc l'évêque dans le gouvernement du pays, gagnant toujours plus de pouvoir politique.



Au Moyen Âge, les bourgeois étaient les habitants des bourgs, autrement dit des villes bénéficiant de libertés politiques, commerciales, judiciaires. Dès la fin du XII^e siècle, la cité de Sion, ancienne préfecture romaine, qui s'intitulera bientôt *Universitas communitatis civitatis Sedunensis* (union de toute la communauté de la cité de Sion) obtint de l'évêque, comte du Valais, une certaine autonomie.

Cette « université » rassemblait en effet tous ceux qui s'étaient volontairement associés dans le but de défendre leurs intérêts communs, de garantir leurs libertés. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la Bourgeoisie resta l'unique administration de la ville.

C'est la Constitution fédérale de 1848 qui institua les « communes municipales », dans le but d'associer tous les habitants – même temporaires – à la gestion des affaires de la ville, qu'ils aient ou non été admis dans la communauté bourgeoise. Un partage des biens et des tâches s'ensuivit et si les bourgeois de Sion restèrent propriétaires de l'hôtel de ville, ils en mirent une partie à disposition du président du conseil municipal et de ses proches collaborateurs.

La Bourgeoisie rassemble environ 11% de la population sédunoise. Elle entretient avant tout les liens de solidarité entre ses membres. L'assemblée primaire réunit tous les bourgeois domiciliés sur la commune au moins deux fois par an : elle a pour but de les informer et de les consulter sur la gestion des affaires courantes. Son patrimoine est administré par ses organes : l'Assemblée bourgeoise et le Conseil Bourgeoisial (un président assisté de six conseillers), qui est élu tous les quatre ans.

Collectivité de droit public, elle reste fidèle à la tradition de l'ancienne commune médiévale dont elle est issue en contribuant au bien-être des Sédunois. L'engagement de la Bourgeoisie, en étroite collaboration avec la Municipalité, dans la conservation du patrimoine va de pair avec le soutien qu'elle apporte aux affaires culturelles (publications, participation à de nombreuses manifestations, réunions académiques etc.).